



E - COMPÉTITION KATA



LE DÉPARTEMENT

TOUTES CATÉGORIES !!!

RÈGLEMENT ET DÉROULEMENT

Chaque participant/te présente un kata de son choix, y compris si elle/il le souhaite, en dehors de la liste des katas de sa catégorie d'âge.

Chaque compétiteur doit être en karate-gi et porter une ceinture rouge ou bleue afin de rester neutre sur son grade.

Le kata doit être filmé chez elle/lui ou ailleurs (dojo, terrain de sport, dans la nature, ...), en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Chaque entraîneur (ou autre personne du club) doit récupérer toutes les vidéos de tous ses licenciés qui participent à la e-compétition puis les envoyer via la plateforme « wetransfert » à l'adresse suivante **avant le 27/04/2021 :**

arbitragecdk73@gmail.com

ATTENTION : ne pas oublier de renommer chaque vidéo avec le nom du club, nom et prénom du licencié et sa catégorie d'âge (ex : KC La Thuile, MACHIN Bidul, Poussin).

Par ailleurs, le responsable légal de chaque mineur participant, devra **remplir une autorisation parentale manuscrite, autorisant le club « intel » « à diffuser la vidéo de mon enfant « ... » au comité de Savoie de karaté pour participer à la e-compétition mise en place ».**

Chaque club a la responsabilité de s'assurer qu'il possède ce document pour chaque mineur dont il a envoyé la vidéo.

Déroulement de la e-compétition : le responsable d'arbitrage du CDK73 est destinataire des vidéos, il transmet ensuite les vidéos aux arbitres du département volontaires pour juger cette compétition.

Chaque arbitre propose ensuite un classement par catégorie. Les classements sont ensuite mutualisés pour établir le classement définitif.

A l'issue, un diplôme de classement pour le podium et de participation pour les autres sera envoyé à chaque participant. Les résultats seront envoyés aux clubs et mis en ligne sur le site du comité avant la mi-mai.